Annexe V
DECISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Le classement du meublé ci-dessous est	**Accordé**
pour un classement	**2***
pour une capacité en nombre de personnes de	**4**

Identification du meublé	
Dénomination commerciale, le cas échéant	Appartement n°22
Adresse du meublé	14 Rue de Savoie - Résidence Le Petit Mont-Cenis - Bâtiment A
Code postal	73500
Ville	TERMIGNON-VAL CENIS
Numéro de classement*	07319 073 290 19 0152

Identification du loueur	
Nom	DORMOY
Prénom	Thierry
Adresse	35 Traverse Saint-Marc
Code postal	84330
Ville	CAROMB
Pays	France
Téléphone	06 66 26 08 78
e-mail	titidine84@free.fr

Identification du mandataire (le cas échéant)	
Nom	-
Prénom	-
Raison sociale	-
Adresse	-
Code postal	-
Ville	-
Téléphone	-
e-mail	-

Le classement est délivré pour cinq ans jusqu'au 16/11/24

Fait à : Le : 18/11/19

Timbre de l'organisme évaluateur

DE SIMONE Karine
Inspectrice certifiée afnor pour le classement des meublés de tourisme
Agence Immobilière Le Plaisir en Vanoise - 87 Rue du Vieux Moulin - 73480 - LANSLEVILLARD-VAL CENIS

Nom et signature du représentant de l'organisme évaluateur

DE SIMONE

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

* 4 chiffres, rang de classement par l'organisme, le Xème meublé classé par l'organisme dans l'année

Outil PROTOURISME - Tous droits réservés